

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le SNRL demande la prolongation du mandat de Michel Boyon à la tête du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel

A l'occasion de son huitième Congrès national qui s'est tenu en Champagne Ardenne, le Syndicat National des Radios Libres a accueilli plus d'une centaine de radios de métropole et d'outre-mer, avec 197 participants du 25 au 27 octobre 2012. A cette occasion, le SNRL a rendu public ce qu'il a proposé au Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et au Ministère de la Culture : la prorogation exceptionnelle des mandats du « tiers sortant » du CSA : Rachid Arhab, Alain Méar, et Michel Boyon.

Lors de la journée d'ouverture du Congrès, en présence d'une centaine de radios locales et de nombreuses personnalités, Emmanuel Bouterin, président du SNRL, a souligné les risques majeurs de déstabilisation du secteur de l'audiovisuel au cas où il y aurait deux renouvellements successifs des membres de cette autorité administrative indépendante.

En effet, les mandats de trois conseillers du CSA arrivent à terme à la fin du mois de janvier 2013, dont celui du président Michel Boyon.

Le syndicat ne préjuge ni du contenu de la Grande Loi Audiovisuelle 2013, ni des orientations proposées quant à un rapprochement des deux autorités de régulation CSA, ARCEP. Toutefois, le syndicat des radios locales demande au législateur d'anticiper en prévoyant de proroger exceptionnellement le mandat des trois conseillers sortants.

Merci de relayer l'information et de nous en tenir informé.

• **Contact presse : Pierre Montel - 06 62 92 65 21 – communication@snrl.fr**